

## Départs et arrivées

Qui dit renouvellement de mandats dits aussi, pas tout le temps, mais c'est assez fréquent et juste, renouvellement de personnes. Et ce d'autant que les mandats sont bien ceux de l'organisation.

**Julie Massieu** (UD 29 ; Fédération de la Santé) a décidé ne pas poursuivre son mandat pour des raisons d'articulation avec d'autres responsabilités dans la CGT plus particulièrement. Son mandat a d'ailleurs été « contrarié » par cette « cohabitation ». Il n'en demeure pas moins que cette expérience est à souligner positivement pour la CGT.

**Nadine Saouti** (UD 29 ; Fédération des organismes sociaux), dont le mandat au CESER s'est déroulé sur une plus longue durée, a souhaité pour question de durée justement mais aussi de retraite professionnelle passer la main. Plus particulièrement investie autour des enjeux de la qualité de vie, de la cohésion sociale et des solidarités, de la culture et la citoyenneté mais aussi, avant la création de la cinquième commission du CESER, des enjeux environnementaux, la CGT peut s'accorder sur cette disponibilité d'esprit et d'engagement.

**Merci à nos deux camarades.**

**France Jehan** (UD 22 ; FATP) et **Christelle Dumont** (UD 56 ; Fédération de la Santé) rejoignent la délégation, elles apporteront leur expérience, vécu et approche. Elles intègrent respectivement la commission C1 et C2.

En route pour une nouvelle aventure comme le dit l'adage. Cela vaut d'ailleurs pour l'ensemble de la délégation.

Il reviendra au Comité régional de proposer aussi, dans l'équilibre des envies et besoins, dans la conduite du mandat, d'adapter la délégation au besoin sachant que ce mandat de 6 ans est aussi en partie renouvelé à mi-parcours par de nouvelles élections du bureau de l'Assemblée. C'est aussi à cette étape de mi-parcours qu'il faut objectiver l'ensemble des paramètres sur ce mandat particulier dans le cadre d'un dialogue social territorial au sein de la société civile organisée représentée ici par la deuxième Assemblée de Bretagne après la première, politique et d'élus.es, du Conseil Régional.

**Bienvenue à nos deux camarades.**

## Agenda des 5 plénières du Ceser prévues en 2024 :

Les lundis 5 février / 8 avril / 17 juin / 30 septembre / 2 décembre

# La délégation CGT au CESER

	<b>France JEHAN</b> —nouvelle mandatée Membre de la commission <b>C1</b>		<b>Jean Luc PELTIER</b> Vice-Président de la commission <b>C1</b> Membre de la commission <b>C1</b>
	<b>Roland LE NEZET</b> Membre de la commission <b>C2</b>		<b>Christelle DUMONT</b> —nouvelle mandatée Membre de la commission <b>C2</b>
	<b>Gaëlle URVOAS</b> Membre de la commission <b>C3</b> Membre du bureau		<b>Michel FRANCOMME</b> Membre de la commission <b>C3</b> Membre de la section « Prospectives »
	<b>Nicolas COSSON</b> Membre de la commission <b>C4</b>		<b>Lindsay MADEC</b> Membre de la commission <b>C4</b>
	<b>Stéphane CREACH</b> Membre de la commission <b>C5</b> Membre de la section « Mer-littoral » Vice Président délégué et rapporteur général aux schémas et plans		

# BRETAGNE la cgt Rapid' BRETAGNE info



## Sommaire : SPECIAL CESER Séances d'investiture des 11 et 22 janvier 2024

**Nouvelle mandature pour poursuivre notre ambition**

Edito

**S. Creach** .....p.1

Organigramme du bureau du Ceser.....p.2/3

Organigramme du groupe Cgt au Ceser.....p.4



EDITO de Stéphane CREACH Responsable du Groupe C.G.T. du CESER

Le renouvellement des CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional) pour une période de six ans, durée du mandat, se réalise actuellement et la Bretagne est « relativement pressée » puisque la session sur le budget primitif pour 2024 arrive pour traitement au CESER le 5 février. Les 2 sessions d'installation ont eu lieu les 11 et 22 janvier. Pour ce nouveau mandat, la CGT conserve ses 9 sièges au sein du collège 2, celui des organisations syndicales de salariés. Comme seconde organisation syndicale Bretonne, objectivement derrière la première, la CFDT, qui conserve ses 16 sièges, la CGT souhaitait conforter pour le moins un niveau de responsabilités correspondant à sa représentativité et son engagement dans l'institution.

La CGT est bien présente avec deux membres au Bureau du CESER, Gaëlle Urvoas et Stéphane Creach, rapporteur général aux schémas et aux plans, Vice-Président Délégué le concernant.

La nouveauté de la configuration interne du CESER dont le nombre de représentants ne change pas à 120, vient plus particulièrement du nombre de ses commissions avec la création d'une cinquième commission. Cette dernière réunit en son sein les activités primaires (agriculture, pêche, mines et carrières, bois, ...) et les enjeux liés à la biodiversité, l'eau, l'énergie, ...

Site Internet : [www.cgt-bretagne.fr](http://www.cgt-bretagne.fr)  
mail : [cgt.bretagne@wanadoo.fr](mailto:cgt.bretagne@wanadoo.fr)  
Tél. 02 99 65 45 90  
Fax : 02 99 65 24 98  
Directeur de la publication : Alain LE CORRE  
I.S.S.N. : 1258-7745  
C.P.P.A.P. : 0624 S 07992  
Bimensuel - 0,15€

La CGT a, dans sa logique de développement durable dont le développement humain durable, œuvré à cette réalisation pour dépasser les clivages et tenter de réussir en Bretagne le défi de l'harmonisation des 3 piliers du Développement Durable au sens « Onusien » que sont ceux de l'économie, l'environnement et le social.

Pour la CGT d'ailleurs, c'est parce qu'ils sont sociaux que les rapports sont environnementaux et économiques. Il ne s'agit pas d'être anthropo-

centré mais, tout simplement, puisque nous sommes une des organisations qui intervient sur la dimension humaine, dans un dialogue humain pour des réponses humaines, il est logique que dans notre défense des intérêts sociaux et moraux des salariés.es, nous replaçons l'humain au centre des préoccupations. Il ne s'agit pas de nier la finitude de la planète et son espace contraint, de reléguer la nature et la biodiversité au second plan mais justement corrélés les valeurs planétaires et universelles dans leurs dimensions complètes.

La délégation CGT compte bien poursuivre l'ensemble de ses engagements pour porter la voix des salariés.es au sein de la deuxième Assemblée de Bretagne qui, pour la CGT, doit peser encore plus comme représentante de la société civile organisée. Quand on observe d'une part la grande partie de la vie politique française et les Institutions Républicaines et, d'autre part, la partie médiatisée et informationnelle de la retranscription des débats de la société, le pire n'est peut-être pas encore atteint mais il est plus que temps de réhabiliter la parole de la société civile organisée. Parmi celle-ci, force est de constater que la représentation syndicale des salariés est certainement la plus aboutie dans sa volonté de « syndicalisme rassemblé » et dans cette volonté d'unité portée par la CGT.

Se construit ainsi la forme du rassemblement comme moyen (rapport de masse), il faut y ajouter le fond (rapport de classe) comme cela s'est passé au moment du conflit des retraites en reléguant la retraite par points aux oubliettes ! Sur ce sujet des retraites, le vrai défi de la CGT reposait sur l'actualisation de la conception sociale de transformation élaborée dans les moments conceptuels et politiques du Conseil National de la Résistance. C'est ce que la CGT a remporté. Il faut poursuivre ce combat, puisque recul sur l'âge il y a, et lui adjoindre celui sur le partage des richesses.

C'est crucial, puisque de la même racine !



# Organigramme du bureau du CESER

**Président**  
Patrick Caré (collège 1 : MEDEF)

**1ère Vice-Présidence, déléguée de collège**  
Marie-Christine Le Gal (collège 1 : MEDEF)

**1ère Vice-Présidence, déléguée de collège**  
Catherine Loneux (collège 2 : CFDT)

**1ère Vice-Présidence, déléguée de collège**  
Marie-Christine Carpentier (collège 3 : URIOPSS -  
œuvres privées, sanitaires et sociales non lucratives-)

**Présidence de la commission - C1**  
Michel Bellier (collège 1 : MEDEF) ;  
Pour info : Jean-Luc Peltier (collège 2 :  
CGT) Vice-Président

**Présidence de la commission - C2**  
Sophie Jézéquel (collège 1 : chambre  
d'agriculture)

**Présidence de la commission - C3**  
Chantal Jouneaux (collège 2 : CFDT)

**Présidence de la commission - C4**  
Annie Guillerme (collège 3 : CIDFF -  
droits des femmes et des familles-)

**Présidence de la commission - C5**  
Marie-Martine Lips (collège 3 : CRESS -  
économie sociale et solidaire-)

La **C1** s'intéresse aux personnes dans leurs espaces de vie.

Attachée à la cohésion territoriale, elle intègre les évolutions démographiques dans ses réflexions sur l'habitat, l'aménagement des territoires, le foncier, le déploiement numérique, l'accès aux services publics, pour participer à la définition d'un bien vivre collectif en Bretagne.

Les mobilités individuelles et collectives, du quotidien comme de longue distance, sont au cœur de son activité, tout comme le fret et la logistique, dans une approche globale des transports terrestres, aériens, maritimes et fluviaux.

**Ses compétences :** Cohésion territoriale, aménagement, urbanisme et habitat, démographie, services publics, réseaux et usages numériques, foncier, voies navigables, ports et aéroports, infrastructures de transport, mobilités.

La **C2** place les entreprises au cœur de ses travaux, qu'elles soient petites ou grandes, et sous toutes leurs formes.

Elle s'intéresse aux ressorts du développement économique et industriel, à la dynamique de l'emploi, à l'attractivité économique et au rayonnement de la Bretagne, dans les filières socles comme émergentes, en lien avec les forces de recherche et d'innovation.

Elle intègre les grandes mutations en cours, en particulier les mouvements d'internationalisation et de relocalisation des activités, l'économie circulaire et les enjeux des transitions.

**Ses compétences :** Entreprises, emploi, industries, internationalisation et relocalisation, qualité de vie au travail, recherche et innovation, économie sociale et solidaire, économie circulaire et déchets, tourisme.

La **C3** s'intéresse à l'éducation et aux parcours de formation, tout au long de la vie, des jeunes et des adultes, ainsi qu'au développement des compétences et qualifications. Elle est attentive aux conditions d'études des jeunes, à leur réussite, aux évolutions des apprentissages, aux enjeux d'égalité.

En lien avec les compétences de la Région, elle travaille sur les lycées, l'orientation et l'enseignement supérieur ainsi que sur le dialogue emploi-formation, en intégrant les évolutions qui concernent la société, l'économie, les métiers et les emplois.

**Ses compétences :** Formation tout au long de la vie, métiers, formations, compétences, orientation, lycées, enseignement supérieur, vie lycéenne et vie étudiante, langues de Bretagne (enseignement).

La **C4** place au cœur de ses réflexions la qualité de vie et le vivre ensemble, le bien-être et l'épanouissement des personnes, l'inclusion sociale et la santé. Elle s'intéresse à la vie sociale et citoyenne, artistique et culturelle, associative et sportive dans tous les territoires.

Particulièrement attentive aux jeunes et aux plus fragiles, elle veille à l'accès de tous et de toutes aux libertés et droits fondamentaux dans une société démocratique – dont l'égalité entre les femmes et les hommes – pour un développement humain durable et solidaire de la Bretagne.

**Ses compétences :** Cohésion sociale, solidarité et inclusion, égalité, jeunesse et âges de la vie, santé, sport, arts et culture, langues de Bretagne (usages), patrimoine, vie associative, citoyenneté et démocratie.

La **C5** s'intéresse aux milieux naturels, en tant que ressources pour des activités économiques majeures pour la région (filières agricoles et halieutiques, forêts, mines et carrières), pour le cadre de vie, et en tant qu'écosystèmes soumis à des enjeux croissants de préservation de leur qualité comme de leur quantité (eau, air, biodiversité).

Elle intègre le défi climatique mondial et les enjeux énergétiques au regard des ressources et spécificités régionales. Entre terre et mer, elle explore les leviers à développer pour relever les défis des transitions.

**Ses compétences :** Agriculture, filières halieutiques, bois et forêt, mines et carrières, climat, énergie, air, eau, sols, milieux maritimes et littoraux, biodiversité.

**Présidence de la section**  
**« Prospective »**  
Edwige Kerboriou  
(collège 1 : chambre d'agriculture)

La section imagine de quoi demain pourra être fait.

A partir d'une analyse des évolutions récentes et en cours, elle explore l'avenir de la Bretagne. Etape par étape, sur des sujets très variés, avec une méthode participative qu'elle pratique depuis 25 ans, elle conçoit des scénarios prospectifs, volontairement contrastés, qui dessinent des futurs possibles.

Elle en analyse les conséquences pour la région, identifie ce qui semble souhaitable et ce qui l'est moins, afin d'éclairer les politiques publiques et les choix collectifs à opérer dès maintenant.

**Présidence de la section**  
**« Mer-Littoral »**  
David Riou (collège 2 : CFDT)

La section explore les enjeux de la mer et du littoral de la Bretagne en suivant un fil bleu, celui de la transversalité.

La mer et les activités maritimes, dans les filières socles ou émergentes, jouent un rôle primordial pour la région, dans une zone côtière soumise à des pressions croissantes qui posent la question du partage de l'espace et de la préservation des milieux et des ressources.

La section s'attache à conduire ses travaux en tenant compte de l'ensemble des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels de la maritimité de la Bretagne.

**Rapporteurs.es généraux et**  
**Vice-Président délégués**

**Budget :**

- Philippe Lamé (collège 1 : fédération des banques)

**Schémas et Plans :**

- **Stéphane Créach (collège 2 : CGT)**

**Suivi et évaluation de l'action publique :**

- Mireille Massot (collège 3 : France Assos santé)

**Europe et International :**

- Yannick Morin (collège 3 : CROS—olympisme et sport)

**Membres complémentaires**  
**du Bureau**

- David Cabedoce (collège 1 : CCI)
- Yannick Sauvée (collège 1 : jeunes dirigeants d'entreprises)
- **Gaëlle Urvoas (collège 2 : CGT)**
- Cyrille Lechevestrier (collège 2 : CFTC)
- Pierrick Simon (collège 2 : FO)
- Marie-Pascale Deleume (collège 3 : nature et environnement)
- Jean-Claude Thimeur (collège 3 : personnes handicapées mentale et enfance inadaptée)
- Stéphanie Lanoë-Roudaut (collège 4 : personnalités qualifiées)